

AGIR

**Le militantisme :
c'est avant tout entraîner les
autres dans notre action.**

Sommaire

● Formation :		● A savoir :		● Vie du Mouvement :	
Schéma de la Sécurité Sociale	2	Comment faciliter l'expression dans une réunion	8 et 9	Les Congrès Départementaux	13
● Editorial :	3	● Médico-Social :	10	● Vie du Mouvement :	
● A savoir :		● Formation :		Motion interne du 32 ^{ème} Conseil National et Modifications du Règlement Intérieur	14
Sécurité Sociale - suite des Assurances Sociales	6 et 7	Elections au sein du Mouvement	11	● Vie du Mouvement :	
● Réflexion :		● Vie du Mouvement et Réflexion :		Publications et documentation diverses du Mouvement du Vie Libre	15
Second volet de la conscience militante	4 et 5	Stage de Wattignies Indifférence : attention, danger !	12		

MOUVEMENT VIE LIBRE , 8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY - Tél. (1) 47.39.40.80.

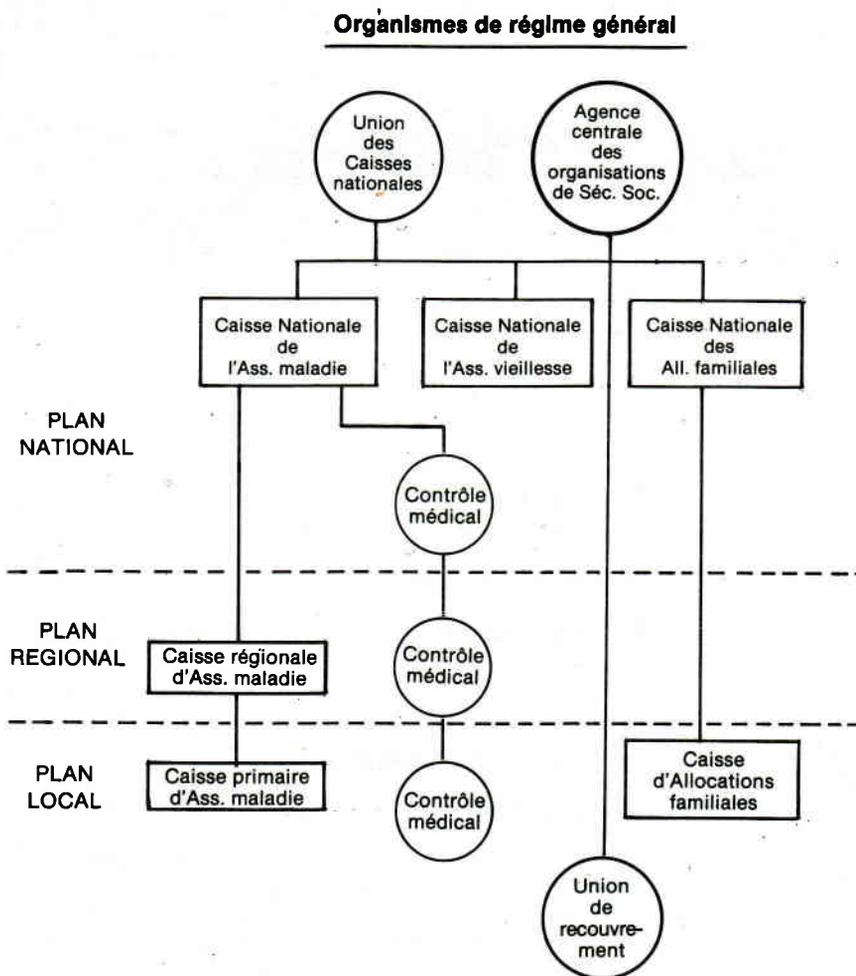
Supplément à Libres N° 155 — 1^o Trimestre 1986

LA SECURITÉ SOCIALE

Le schéma que nous vous présentons ci-dessous est celui du régime général.

C'est-à-dire de ses organismes recouvrant les différentes caisses des assurances sociales.

Il ne faut pas oublier même si cela ne figure pas dans ce tableau : les accidents du travail, les prestations familiales.



Les vœux du Président National

Le 32^e Conseil National a donné une nouvelle fois la preuve de la vitalité des militants au sein du Mouvement.

Depuis son déroulement, chacun a eu la possibilité de resserrer les liens d'amitié et de faire le point sur les différentes interpellations qui ont eu lieu au cours des débats, soit sur l'action écoulée, soit sur les objectifs d'action, et nous constatons que peu d'idées nouvelles auront été apportées pour moderniser notre Mouvement, afin qu'il réponde aux nécessités de l'actualité.

Bien entendu, en référence à la charte, notre action quotidienne est basée sur le retour aux sources, mais il nous faut, aujourd'hui, voir l'avenir face à des situations différentes dans un contexte de vie moderne.

Nous devons revoir ensemble, en équipe de base, en section, comment mieux réaliser nos actions, les mettre en valeur, pour mieux convaincre et faire découvrir l'importance du Mouvement Vie Libre dans la guérison des malades alcooliques, son impact sur le milieu familial, le milieu de travail et surtout agir auprès de ceux qui sont responsables de tant de misère et de peine dues aux effets de l'alcoolisme.

La tâche est ardue, car l'opinion trop souvent indifférente et notre écoute mal perçue...

Mais nous restons optimistes car nous sommes convaincus que nos actions ne sont jamais inutiles, que nous soyons jeunes, femmes ou hommes, que seul nous ne pouvons rien, mais que solidairement et unitairement, nous représentons cette force qui peut et doit remuer l'opinion publique et

plus particulièrement en 1986 dans nos démarches auprès de tous ceux qui solliciteront nos suffrages à l'occasion des élections législatives et régionales, auxquels nous proposerons et avec lesquels nous discuterons sur le contenu de notre nouveau programme de santé, de nos exigences vis-à-vis des médias, ainsi que des objectifs établis, définis et adoptés à Dourdan, au nom de tous les militants du Mouvement.

Notre souhait à toutes et à tous est que Vie Libre demeure le grand Mouvement vivant et actif qui aide, soutient, et fait avancer chaque malade vers la guérison totale et définitive dans l'abstinence.

Si nous voulons qu'il grandisse encore plus, grâce à la participation effective de tous, veillons à ce qu'il ne manque pas une seule pierre à notre édifice.

"LE MOUVEMENT SERA CE QUE NOUS LE FERONS" (A. Talvas).

Rassemblons nos forces pour que cette affirmation soit réaliste.

Aussi, chers amis, Janine et moi venons vous adresser nos vœux les plus sincères, des vœux pleins d'espoir et d'optimisme dans la réalisation de vos souhaits, que la santé soit présente dans votre famille et qu'elle vous aide à partager le bonheur chez vous et dans votre entourage, afin que tous ensemble, nous puissions entreprendre ou continuer à partir de la base, l'action de guérison auprès des malades qui nous attendent.

M. LE SAYEC

AGIR

La conscience militante :

suite à l'article d'Albert Grelier

Je suis, tu es, nous sommes des militants... drôle de conjugaison ; mais que cache-t-elle ? En prolongation de l'article d'Albert GRELIER dans le dernier "Agir", nous avons voulu réfléchir sur la réalité du militantisme.

Comment, à partir d'une idée, d'un intérêt à défendre, ou d'une simple façon de vivre, devient-on ou est-on militant ?

Comment cela se traduit-il dans la vie de tous les jours, d'un couple, d'une famille ou d'un célibataire ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'activité militante n'est pas toujours bien perçue dans les faits.

Pris pour un doux rêveur, défenseur des causes perdues, comme un missionnaire des temps modernes qui veut convertir à tout prix, considéré comme le membre d'une secte étrange, qui se bat pour on ne sait trop quelle idée de la vie, le militant est mis à toutes les sauces.

On l'accuse de sectarisme quand il défend sa cause avec trop de virulence mais on comprend mieux sa position quand on est confronté soi-même au problème dont il s'occupe. On le prend pour un naïf parce qu'il est bienveillant, mais on n'hésite pas à le solliciter quand le besoin s'en fait sentir.

Est-on ou devient-on militant ? La question se pose souvent de savoir si l'occasion fait le laron comme pour l'exproprié qui adhère à une association pour défendre son pavillon de banlieue, ou si la fibre militante existe à l'état latent comme dans les familles où chacun est "engagé quelque part" depuis sa plus tendre enfance.

De même, qu'il y aura toujours des individualistes repliés sur eux-mêmes et leurs problèmes, de même il y aura toujours des gens qui se sentent plus concernés par la vie collective voire associative.

Il est sûr en ce qui concerne VIE LIBRE, que l'on voit avec la guérison, se révéler des personnalités, jusque là écrasées par l'alcool, et s'éveiller un esprit de lutte et de combat pour

le bien de tous, qui était inexistant ou endormi dans les brumes de la boisson.

Pour Gérard et Michèle, lui buveur guéri depuis 10 ans et Michèle sa conjointe, la vie militante est présente tous les jours dans leur foyer.

Tous deux, déjà adhérents d'un syndicat dans leur entreprise avant la rencontre avec VIE LIBRE pensent pourtant que leur militantisme ne s'est vraiment révélé qu'à la guérison de Gérard.

Gérard - Pour moi ça vraiment été une prise de conscience, (il a été responsable de section, puis du département), quand j'animais une réunion où que je m'exprimais auprès d'un nouveau malade, les copains me disaient "Mais toi, tu as été syndicaliste avant", moi je pense que ma vraie conscience militante, s'est éveillée avec VIE LIBRE.

D'abord quand je pense que c'est parce qu'un copain était là à ce moment, que je suis là moi-même, je me dis que c'est dans notre action de faire venir les personnes au militantisme en plus de les aider à se soigner.

Michèle - Maintenant il y a toujours quelqu'un à la maison, et VIE LIBRE prend une grande place dans nos discussions avec les amis ou en couple.

Je dois dire que l'on s'occupe moins maintenant du syndicat qu'avant la guérison de Gérard, mais nous sommes ouverts à d'autres causes.

(Yvon soigné depuis 13 ans et sa femme Elisabeth ; lui a eu des responsabilités départementales et régionales, elle au niveau de la section et du département).

Yvon - J'ai d'abord milité par réaction, c'est une façon de rendre ce que l'on m'a donné.

J'ai du mal à comprendre le non-militantisme après avoir été soigné.

J'ai toujours pensé qu'un malade soigné devait s'engager à sortir au moins un copain de la maladie.

C'est peut-être demander beaucoup, et l'on n'est pas toujours d'accord avec moi, mais j'ai eu au départ une idée de remerciement dans mon action.

Elisabeth - Quand on a tellement souffert de l'alcool, de voir les autres en souffrir aussi, ça donne des forces, ça donne envie de se révolter et de faire quelque chose pour que cela s'arrête.

Le militantisme se fait la plupart du temps dans le cadre du bénévolat.

Mais il faut en finir avec l'idée de gratuité totale dans la lutte de tous les jours.

Le salaire du militant n'existe pas sur les comptes en banque, et même les salariés des Mouvements et Associations en savent quelque chose, mais il est présent dans les résultats, dans les moments de joie que l'action procure, dans l'aboutissement de certaines phrases mille fois répétées ou des gestes mille fois accomplis. Le salaire d'un militant se compte en nombre d'amis, de rencontres sans cesse différentes.

Michèle - Il ne se passe pas un soir sans coup de fil d'un copain ou d'une visite.

Avec Vie Libre, il y a de plus en plus de débats dans notre famille.

Gérard - On me demande souvent si je n'en ai pas marre de rabâcher toujours les mêmes choses aux nouveaux malades ; moi je dis non, ça me plaît, c'est à chaque fois un dialogue nouveau.

On râle pour la forme du nombre de coups de fils que l'on donne, ou des heures que l'on passe en visite ou en réunion, mais on est content quand même.

Gérard et Michèle - On fait très attention, avant notre couple était détruit par l'alcool, on ne voudrait pas qu'il soit détruit par la vie du Mouvement, mais la porte est toujours ouverte.

Quand on a eu la maison de campagne, des copains nous ont dit pour plaisanter : "On ne vous verra pas

aux réunions du vendredi soir." - "Eh bien non, on prend la route à 11 h. ou minuit, mais nous sommes là chaque fois, et s'il y a quelque chose le week-end, nous sommes là aussi."

Il y a aussi les vacances, où nous nous réservons des moments pour nous.

Yvon - De toute façon c'est un choix, un engagement. Je me suis pris à mon propre jeu, j'ai cherché à avoir des résultats ; (il a contribué en grande partie à la création d'une nouvelle section), et quand ma femme participe dans l'action, c'est 50/50, c'est primordial.

Gérard - Quand on aide à remettre tout debout dans une famille, qu'on y passe des heures, c'est quand même quelque chose qu'on apporte, et que l'on reçoit.

On rentre lessivé, mais on est heureux.

L'engagement, ce n'est pas seulement les réunions.

Le militantisme c'est aussi une responsabilité, pas seulement morale, (Gérard d'ailleurs, préfère au terme de "conscience militante" le mot engagement), ce n'est pas seulement au niveau de la conscience que ça se situe, l'engagement comporte aussi les actes, une nouvelle façon de vivre.

C'est aussi l'éveil à d'autres causes, l'attention à des choses que l'on regardait ou que l'on ne voyait pas avant.

Ne plus voir souffrir les autres comme on a souffert soi-même, se battre pour la justice, pour la paix par exemple, ou prendre simplement part à la vie de son immeuble ou de son quartier, c'est encore le réveil des facultés que l'on croyait noyées dans l'alcool ;

Combien y en a-t-il parmi nous, qui étaient au 36° dessous, se retrouvent maintenant : secrétaires de section, responsables de départements, délégués régionaux, nationaux, etc...

ou souvent écrivent des rapports d'activités, une lettre à un député, ou lisent simplement un livre, ce qui semblait impensable l'année précédente, avant la guérison ?

Yvon et Elisabeth - C'est un engagement qui nous a ouvert d'autres horizons, nous pouvons nous intéresser à d'autres choses, s'attaquer à d'autres problèmes, nous sommes mieux armés, plus forts, plus à l'aise.

D'ailleurs, on retrouve souvent les militants VIE LIBRE dans d'autres mouvements, mais ils ne s'engagent pas n'importe comment dans n'importe quoi.

Gérard - Depuis VIE LIBRE, j'affronte plus facilement n'importe quel contact, de quelque niveau social soit-il.

Je suis aussi à l'aise devant un patron ou un maire que devant un ami. Il faut être convaincu, on parle de quelque chose auquel on croit profondément.

J'essaye d'expliquer ce qu'est notre Mouvement, je me sens solidaire de VIE LIBRE, et responsable de mes actions pour lui.

Je peux m'adresser à tout le monde - Quand on me parle du mouvement populaire ; pour moi populaire, cela veut dire la population. Il y a d'abord un malade à guérir.

Yvon - Mon action de militant m'a toujours donné la force de ne pas reculer, la force d'avancer.

Et quand on parle de la rechute... !

Michèle - Militer c'est éviter la rechute.

Gérard - La rechute, ce n'est quand même pas le bâton que l'on brandit pour forcer à militer, mais l'action c'est le meilleur médicament.

Yvon - Je me suis entouré de garanties, au début j'ai prévenu tout le monde que j'étais guéri. En même temps, je me rendais plus fort pour moi-même et je commençais à militer.

Quand on parle technique ; il y a des erreurs à ne pas commettre, nous ne sommes pas des spécialistes au sens médical du mot, mais nous connaissons notre sujet... et pour cause, que l'on soit conjoint ou buveur guéri soi-même, ce sont les "tripes" qui parlent, et là l'avis est unanime.

Yvon - Pour moi il n'y a pas de méthode...

Gérard - Il faut simplement sympathiser avec le malade, le mettre et se mettre à l'aise. A partir du moment où j'ai accepté une visite, c'est à moi de jouer.

Yvon - Il y a des personnes avec qui on accroche tout de suite, sinon on passe le relais à un militant qui a plus d'affinité avec le malade. C'est d'ailleurs la fameuse carte de relations du Mouvement.

On le voit, si la vie de militant comporte des vicissitudes, c'est aussi une grande source de forces et de richesses. Il n'empêche qu'il faut se méfier de devenir des "spécialistes de la loi 1901" et de ne réagir dans la vie courante qu'en fonction d'une charte ou d'un programme d'association, au risque de devenir insupportable à son entourage, et d'empêcher l'arrivée de nouveaux au sein de groupes, qui ont parfois tendance à se fermer.

Le militantisme est basé sur le respect de l'autre et d'abord du non-militant.

Celui qui n'a jamais eu l'occasion de se révéler dans une action quelconque, et qui souvent surprend quand il se met à défendre une idée.

On est parfois surpris, au cours de diverses activités, de rencontrer toujours les mêmes têtes dans beaucoup de mouvements !

On est surpris, puis rassurés, car on se dit : "au moins il y en a qui font quelque chose, on est enfin un peu inquiet à la longue, quand on pense qu'il y a encore beaucoup de bonnes volontés à réveiller là où on ne se doute pas". Au risque de se répéter : c'est dans notre action d'amener les autres à militer.

Bon courage.

Gérard et Michèle MITTEAUX
Yvon et Elisabeth DESNOS
et Patrick THERET

Second volet des assurances sociales

Il s'agit dans cet article non pas de faire un exposé détaillé sur les différentes assurances sociales, mais seulement de présenter des tableaux qui nous permettent de comprendre les prestations dues par la Sécurité Sociale.

Assurance Maternité

L'Assurance maternité apparaît comme une adaptation de l'assurance maladie :

Prestations en "nature" :

Immatriculation et durée d'emploi

Conditions d'emploi : ce sont les mêmes que pour l'Assurance-maladie

Remboursement à 100 %.

Prestations en espèces : compensation de la perte de salaire par des indemnités journalières.

Repos minimal de 8 semaines ou 6 semaines avant accouchement.

10 semaines après accouchement.

L'assurance vieillesse

L'Assurance vieillesse fonctionne en deux étapes : d'une part, la pension d'assurance qui est la contre-partie des cotisations de l'intéressé, et d'autre part l'allocation supplémentaire qui sera versée par le fonds national de solidarité, exemple : allocation des vieux travailleurs salariés, etc...

Il faut bien distinguer l'assurance proprement dite des allocations.

A quel âge peut-on prendre sa retraite ?

Dès l'âge de 60 ans l'assuré social peut prendre sa retraite, mais la loi du 3 Janvier 1975 a supprimé toute référence à une durée minimale d'assurance : le droit à pension est donc ouvert quelle que soit la durée d'assurance justifiée.

Un abonnement à Agir par famille : une nécessité

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne... Je m'abonne...

Nom Prénom

Adresse

Section de

Abonnement à 27 F

à adresser à Vie Libre, 8, impasse Dumur, 92110 Clichy.

L'assurance invalidité.

Définition : l'invalidité au sens des assurances sociales est l'état supposé définitif qui réduit des 2/3 au moins la capacité de gains de l'assuré dans sa profession antérieure ou dans une autre.

Prestations en nature

Prestations en nature de l'assurance maladie

Droit du malade :

à une pension

— 30 % de son salaire s'il exerce encore une activité rémunérée

— 50 % s'il n'exerce plus d'activité d'aucune sorte.

A 60 ans, l'intéressé est pris en charge par l'assurance vieillesse.

Prestations :

90 fois le gain journalier de base, tel qu'il est défini par le calcul des indemnités journalières de l'assurance maladie.

Capital peut faire l'objet d'une révision.

L'assurance décès

L'assurance décès, il s'agit de verser un capital minimum aux proches que le décès de l'assuré pourrait laisser sans aucune ressource.

Il faut bien préciser que si le décès a été causé par un accident de travail, la réparation du préjudice subi par les proches obéit à des règles radicalement différentes, beaucoup plus favorables.

Conclusion :

La Sécurité Sociale peut avoir une influence sur les rapports individuels, par exemple le statut de la femme, car si actuellement l'émancipation des femmes passe par l'exercice d'une activité professionnelle, elles bénéficient souvent d'un droit dérivé de l'activité professionnelle de son époux.

Nous pourrions citer d'autres éléments qui donnent à penser que certaines structures juridiques et sociologiques de la Sécurité Sociale ont mal vieilli.

Pourtant depuis ces dix dernières années un effort réel est fait pour rajeunir le système du régime général de la Sécurité Sociale.

Mais il ne faut pas non plus que la Sécurité Sociale fasse de nous des assistés, nous devons nous battre par nous-mêmes pour conserver ou établir des nouveaux droits.

Ecrire dans LIBRES et AGIR

Rapporter votre action,
vos réflexions, idées...

Ça dépend de vous !

Oui, il dépend des correspondants diffuseurs que nos revues soient encore davantage rédigées par des militants à la base. C'est la volonté des comités de rédaction... Alors... Suivez-nous !

Fiche type de proposition d'article

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

N° de Téléphone : _____

Correspondant-diffuseur

du département de _____

Idee d'article : _____

Revue proposée : LIBRES AGIR

Rubrique proposée : _____

Rédacteur proposé : _____

Parution souhaitée en : _____

Envoyez votre proposition à : Comité de Rédaction
Libres (ou Agir) - Secrétariat National Vie Libre 8, Impasse
Dumur - 92110 Cligny.

Comment faciliter l'expression dans une réunion

ANIMER
DES REUNIONS
D'EXPRESSION

PREPARER LES LIEUX :

Une bonne disposition des tables, une place pour tous autour de celles-ci, chacune et chacun pouvant à tout instant écrire ou prendre quelques notes.

Les tables disposées en fer à cheval ou en "U" donnent le maximum de places disponibles, pour que chacun puisse facilement voir et entendre tous les autres participants.

Le président de séance se placera là où il sera vu et verra tous les participants.

L'acoustique est importante. Nous savons bien qu'au Mouvement Vie Libre nous ne louons pas des salles dans les grands hôtels 4 étoiles.

Néanmoins, les bonnes salles sont celles qui permettront de parler sans crier. Il faut aussi faire attention aux salles trop petites, où les participants s'entassent, s'assoient littéralement les uns sur les autres, voire restent debout...

Faire également attention à une salle trop grande où les participants auront l'impression de jouer au ping-pong ou d'être sur un court de tennis.

Il n'y a rien de plus fatigant que de crier des heures durant, ou d'essayer de tendre l'oreille à plusieurs mètres. D'ailleurs, la voix des uns se fatiguera aussi vite que l'attention des autres.

Voilà quelques recommandations quant à la plantation du "décor", qui est très important pour la réussite de nos réunions.

Attirer aussi l'attention des fumeurs sur la présence de personnes qui ne fument pas, soit par choix, soit pour raison de santé. Pour ces dernières, souvent minoritaires, la fumée de tabac devient très vite désagréable. D'autre part, la fumée de cigarette dans nos "salles populaires" s'installe dans la mesure où il n'y a pas de système de ventilation.

A chacune et chacun de bien comprendre qu'il ne s'agit pas pour l'auteur de cet article d'interdire le tabac, mais tout simplement de retenir tous les éléments qui peuvent favoriser les bonnes réunions.

Conclusions : Eviter d'utiliser une salle bruyante, mal éclairée et mal chauffée (en hiver), trop petite ou trop grande.

L'idéal serait une salle à la fois confortable, proche et familière afin de créer d'emblée une connivence entre les participants.

Un tableau de papier ou tableau d'école sont des outils indispensables pour l'animateur de la réunion.

ROLE DE L'ANIMATEUR

Une bonne réunion dépend dans une très large mesure de l'animateur.

Il doit être attentif à tout ce qu'il va ressentir lui-même, au cours de la rencontre, pour prendre la tempé-

ture de la salle ; être présent à soi, pour être présent au groupe.

BIEN COMMENCER UNE REUNION :

Par le respect de l'horaire. Bien que cela ne soit pas toujours facile, il est indispensable que la "discipline des horaires" s'installe dans nos habitudes et méthodes.

En début de réunion, le président de séance ou animateur va poursuivre trois objectifs :

ACCUEILLIR :

Consacrer quelques instants à l'accueil. Quelques mots de bienvenue, surtout adressés à celles et ceux qui sont là pour la première fois.

Un tour de table rapide où chacune et chacun se présente personnellement. Le président de séance se présente lui-même à la fin du tour de table et complète cet accueil.

L'anonymat est levé. Une feuille dite "de présence" peut circuler autour de la table pour y écrire l'identité des personnes. Méthode qui facilite la rédaction du compte-rendu.

METTRE A L'AISE :

Tout d'abord il cherche s'il y a lieu, à dissiper le malaise qui peut exister dans le groupe. Le manque d'habitude, la peur de s'exposer devant les autres provoquent une légère tension chez certains participants et éventuellement chez l'animateur.

Une petite mise en train est parfois nécessaire ; échanger quelques phrases avec les participants pour s'assurer que chacun est bien installé, voit et entend les autres, la température de la salle convient-elle, etc...

REPARTITION DU TEMPS :

Après avoir revu, si nécessaire, l'ordre du jour et recueilli les questions diverses, le président de séance propose une répartition du temps pour traiter chaque question de l'ordre du jour. C'est lui le gardien de l'horaire en cours de réunion.

Il lui faudra être à la fois vigilant pour que le dialogue progresse, et très souple pour que chacun s'exprime à sa façon, au moment où la remarque lui vient (les idées surgissent parfois dans le désordre).

Répartir le temps disponible, garder en tête cet horaire, mais ne pas hésiter à le bouleverser si la dynamique du groupe l'impose.

L'ANIMATEUR DOIT-IL ETRE DIRECTIF ?

On se demande souvent s'il doit être directif ou non-directif dans sa façon de conduire le groupe.

L'animateur peut se montrer directif pour tout ce qui concerne le contenu de ce qui est dit. Il va présenter avec insistance son point de vue sur chaque question abordée.

L'attitude opposée serait d'être non-directif sur le contenu de ce qui est dit.

L'animateur observe alors une certaine neutralité sans influencer le groupe.

On peut aussi être non-directif en espérant que le groupe va se discipliner de lui-même, dans l'échange. C'est difficile.

L'animateur idéal serait probablement celui qui réussirait à être non-directif sur le contenu, en conservant une certaine neutralité, tout en étant directif sur la méthode de travail. Il est strict sur

la procédure, mais il ne s'engage pas sur les sujets discutés.

C'est un arbitre qui fait respecter les règles du jeu et qui s'interdit de taper lui-même dans le ballon.

L'animateur idéal n'existe pas, ni même le portrait du groupe idéal.

Cela n'existe que dans les livres.

Mais l'animateur a la responsabilité de créer des conditions psychologiques favorables aux échanges, c'est pourquoi il doit rester à l'écoute du groupe et déceler les phénomènes collectifs qui peuvent se manifester : tension, lassitude, agressivité...

En fin de réunion (respect de l'horaire), l'évaluation collective du travail accompli est aussi une occasion de prendre un peu de distance, de repérer les points faibles et attirer l'attention sur ce qui peut être amélioré.

A suivre...

Albert GRELIER

COTISATIONS 1986

Désignation	TOTAL COTIS.	REPARTITION NATIONALE			REGION	DEPART.	SECTION
		Quote-part	Journal	TOTAL			
Membre ACTIF	74,00	20,00	25,00	45,00	6,90	6,90	15,20
Membre ACTIF Conjoint	49,00	20,00	—	20,00	6,90	6,90	15,20
Membre ACTIF (12 à 16 ans)	12,50	4,00	—	4,00	2,30	2,30	3,90
Membre SYMPATHISANT	74,00	20,00	25,00	45,00	6,90	6,90	15,20

Action médicale avant la Cure ; Action sociale avant la Cure.

MEDICO

AVANT LA CURE :

1) Quelle est l'action de l'équipe de base auprès des malades et de leurs familles, et de l'équipe médicale ?

2) Décider de se faire soigner est-il un premier acte de libération ?

SOCIAL

AVANT LA CURE :

1) Comment avons-nous utilisé la carte de relations, pour vaincre la solitude et l'isolement du malade ?

2) Comment avons-nous informé les services et travailleurs sociaux, assistantes sociales, des causes de la maladie et de ses possibilités de guérison ?

ACTION MEDICALE - AVANT LA CURE : Réflexions

Je pense que le malade qui prend la décision de se faire soigner prend une initiative importante. Initiative consécutive à l'équipe de base "Vie Libre", qui a par amitié ou solidarité, su écouter, comprendre, apporter par le témoignage, l'encouragement nécessaire (qui permet au malade, de vouloir sortir de son enchaînement).

Ce ne sont pas les militants "Vie Libre", qui font soigner.

Il faut accepter dans notre rôle de militants, la vraie place que nous occupons.

Nous participons à faire réfléchir, faire le point, choisir, décider.

Choisir, décider : N'est-ce pas la plus belle initiative que nous suscitions à un malade. Pouvoir choisir de se faire soigner, c'est déjà un acte de liberté ou de libération et déjà à ce point, nous sommes pleinement liés avec le malade.

L'accompagner sera désormais notre rôle, vers les soins, vers la guérison, vers la promotion.

Avant la cure, que de rencontres, de dialogues, ne rien dissimuler de l'avenir, l'abstinence totale, sera désormais choix.

Déjà on peut envisager cette période de cure (ou de soins) comme une remise en ordre physique, mais aussi dans tous les rapports affectifs.

Avant la cure, c'est la période des projets qui s'amorcent et là, il faut recommander la prudence.

ACTION SOCIALE - AVANT LA CURE : Réflexions

Un homme ou une femme est souvent seul devant la société, désarmé par l'emprise de l'alcool.

Tout s'est écroulé, disparu les vrais amis, éloigné la famille, l'amour, l'amitié, des souvenirs... peut-être ?

La solitude ne dure qu'un temps. Combien de fois arrivons-nous nommé, au milieu du désordre occasionné par l'alcoolisation.

Mais nous ne sommes pas des travailleurs sociaux et nous devons d'abord rechercher, la relation avec le ou la malade, sans oublier les contacts avec la famille (si elle existe), car elle peut apporter par ses liens un apport de soutien important.

Notre action sociale est liée à un rapprochement d'êtres, qui recherchent l'amitié, l'affection, l'amour (alcoolisme, maladie du comportement).

Il y a aussi l'intervention à caractère "aide sociale". Nous connaissons bien où nous adresser, nous engageons aussi des démarches de représentativité d'explications, qui tentent de montrer le désarroi supporté par les malades et leurs familles.

L'appui nécessaire, que ce soit administratif ou matériel est l'affaire des services sociaux, mais par notre intermédiaire, nous pouvons délivrer de beaucoup de soucis, ceux et celles que l'alcool a rendu passifs et sans convictions.

Par contre, nous allons convaincre les travailleurs sociaux, d'organiser une équipe où "Vie Libre" aura sa place, d'actions complémentaires laissant à chacun sa responsabilité.

La réflexion en équipe de base doit permettre un soutien effectif.

Notre travail social est orienté par l'alcoolisme, "fléau social".

Pour conclure :

Créer la relation
Informé
Partager les responsabilités de soutiens.

Jean AUBEL

Permanent de MARSEILLE

Stage de Wattignies

34 participants des 5 départements de la région Nord, dont 8 femmes et 26 hommes. Animateur Culture et Liberté : Michel RIEZ. Animateur Vie Libre : Louis LE BLEVEC.

Ce stage s'est déroulé dans une très bonne ambiance, ce qui a permis à tous de participer pleinement à cette semaine de formation. Les quelques appréciations des stagiaires, qui suivent, en sont la preuve :

— Vraiment, j'ai gardé de ce stage une très bon souvenir : une bonne ambiance dans l'amitié et la bonne humeur et enfin un voyage agréable.

Ce stage m'a appris à réfléchir, à me poser des questions. Il a été riche en choses nouvelles pour moi. Je me sens maintenant plus fort, je vois plus clair. Je suis plus armé pour me défendre et aider les autres.

Bravo aux copains du Nord qui nous ont bien amusés à la soirée de clôture.

Je souhaite revoir tous ces copains et copines à un prochain stage, où j'espère que ma timidité aura disparu et que j'aurai plus de hardiesse et de décontraction.

Cela ne m'a pas donné la grosse tête, ni le mal de crâne. Mes amis, au retour, m'ont questionné : "Alors, raconte, dis-nous". Je n'ai pu que leur dire du bien, car c'était vraiment bien.

Charles

— Très bon accueil des animateurs Michel et Louis. Stage intéressant pour plusieurs raisons. Les 5 départements du Nord étaient représentés, ce qui nous a permis de fonder et d'échanger nos idées sur la conduite des réunions, l'animation, les loisirs donc voir ce que vivent les autres sections.

Certains petits détails nous ont démontré que notre mise en pratique (locution, façon de se tenir, etc...) n'était pas parfaite.

Très bonne camaraderie de toutes et de tous, dès le début et pendant les 6 jours, avec une journée détente pleinement réussie.

En conclusion, ce stage nous a été utile à tous points de vue, et comme nous ont dit Michel et Louis : "rendez-vous pour le stage du 2^e degré !".

Yves et Patrick

Il s'avère que ce stage a été très positif pour moi.

En oral, j'ai appris beaucoup sur la préparation des réunions, savoir animer et surtout suivre dans l'ordre les différentes phases de cette préparation, et respecter les horaires.

N'avoir pas peur de couper les bavards, faire parler les timides, sans pour autant prendre trop souvent la parole - ce que j'avais tendance à faire.

Il est dommage que notre groupe n'ait pas pu finir l'écrit, car j'ai encore beaucoup à apprendre en ce domaine. Mais je pense me perfectionner en attendant le stage 2^e degré.

En conclusion, une semaine pleine de richesses, où je ne pense pas avoir perdu mon temps. Beaucoup d'amitié, de savoir-faire des autres sections, le plaisir d'avoir fait connaissance de copains et copines d'ailleurs, de responsables régionaux...

Eduard

★ ★ ★

Indifférence: attention, danger !

En période de crise économique, il est plus facile d'avoir une perception de la solidarité naturelle qui doit exister entre tous les hommes : celle qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi.

Cette prise de conscience est à l'origine de la naissance de notre mouvement qui se constitue par le regroupement libre d'hommes et de femmes décidés à vivre debout et à lutter pour aider ceux qui sont encore les esclaves de l'alcool.

La crise économique dure, elle n'a pas les mêmes effets pour tous ; les déséquilibres sociaux se sont aggravés, il existe de plus en plus dans notre pays des femmes et des hommes presque totalement démunis et qui ne voient pas d'issue immédiate à leur situation.

Parmi ceux-là, les malades alcooliques sont de jour en jour plus nombreux.

Pourtant, depuis quelques années la courbe des adhésions au Mouvement ne suit pas l'occupation des lits d'hôpitaux par les malades alcooliques.

Faut-il en conclure que l'action que nous menons auprès de ces malades n'est plus la même que celle qui amena les premiers membres du Mouvement VIE LIBRE à écrire la Charte en 1953-54, ou tout simplement reconnaître que le militantisme est en crise lui aussi, et attendre des jours meilleurs ?

Cela est possible, mais il semble tout de même utile d'attirer l'attention sur le laxisme et le laisser-aller de bon nombre d'adhérents :

— N'est-ce pas condamner le buveur guéri à se satisfaire seulement de l'être, sans chercher à se multiplier ?

— N'est-ce pas renoncer à étendre notre philosophie, à faire entendre notre voix ?

— N'est-ce pas avoir une sorte de mépris de ses convictions que d'être insoucieux de convaincre ?

Le rayonnement de notre mouvement repose sur chacun de ses membres.

Chaque adhérent est responsable à part entière de son organisation.

Tout buveur guéri ne peut se contenter d'une attitude égoïste et suicidaire qui consiste à garder précieusement ses convictions sans vouloir les faire partager à un nombre toujours plus important d'individus touchés par la maladie alcoolique.

Car malgré les apparences, le risque alcool est plus grand qu'il ne l'a probablement jamais été pour l'homme et particulièrement pour les Français de cette fin du XX^e siècle.

Nous n'avons pas le droit d'oublier ceux qui ont travaillé et lutté pour que VIE LIBRE devienne en FRANCE le premier mouvement populaire de lutte contre l'alcoolisme, nous avons hérité de leurs idéaux, nous devons continuer à les propager pour qu'enfin naisse une société digne de leur cause.

Maurice LEMAITRE

AGIR

Elections au sein du Mouvement

RAPPEL DE LA PROCEDURE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Pourquoi ce rappel ? Beaucoup de sections confondent encore : réunion de bureau - comité de section ou réunion mensuelle.

La section est animée par un "COMITE DE SECTION" composé de militants ayant une responsabilité de base et élus par bulletins secrets à l'assemblée générale de la section qui doit se tenir avant le 31 mars.

Ne peuvent être électeurs que les membres actifs ayant 18 ans révolus, possesseurs de leur carte revêtue du timbre de l'année en cours.

L'ordre du jour d'une assemblée générale se déroule ainsi :

1°) Présentation du compte rendu d'activités de l'année écoulée.

Interventions et vote

2°) Présentation du compte rendu financier de l'année écoulée.

Interventions et vote

3°) Présentation du budget prévisionnel pour l'année à venir

4°) Présentation du rapport moral

5°) Présentation des objectifs d'actions pour l'année à venir

6°) Elections

a) Le Section élit son "COMITE DE SECTION" par bulletins secrets pour 3 ans.

Ce vote a lieu à la majorité relative. Le Comité de section est renouvelable par tiers tous les ans - les membres sortants sont rééligibles.

La liste des candidats à ce comité de section doit être présentée par le comité en fonction à l'assemblée générale, après approbation par le comité départemental ou par le comité régional ou par le délégué national, à la région, là, où le comité départemental ou le comité régional n'existe pas encore.

b) Le comité de section élit chaque année son bureau par bulletin secret à la majorité absolue à 2 tours. S'il y a un 3^e tour, la majorité relative sera seulement requise et en cas d'égalité de voix, le plus ancien du mouvement est élu.

Le bureau de section exerce une responsabilité collective et comprend obligatoirement : un responsable, un secrétaire et un trésorier. Le cumul de ces fonctions n'étant pas admis.

c) Le comité de section élit pour 3 ans, par bulletins secrets, ses représentants au comité départemental. Ceux-ci devront avoir un minimum d'un an d'action militante de base.

La section est représentée au comité départemental :

— Jusqu'à 20 membres actifs : par 2 délégués et 1 suppléant nominativement élu.

— Au dessus de 20 membres actifs : par un délégué supplémentaire par tranche de 20 jusqu'à 60 membres actifs, et 2 suppléants nominativement élus.

— Et ensuite par un délégué supplémentaire par tranche de 50 membres actifs.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale est envoyé pour approbation au comité départemental et au délégué national à la région.

Nous vous rappelons aussi :

— Que les sections qui font leurs élections fin novembre ou pendant le mois de décembre : les membres actifs doivent avoir le timbre de l'année qui suit (exemple : pour les élections qui auront lieu en fin d'année 1985, les membres actifs devront avoir leur timbre de l'année 1986).

— Que lors de l'assemblée générale de la section, la première chose à faire est d'élire le COMITE DE SECTION afin que celui-ci puisse élire son bureau. (Beaucoup ne le savent pas encore).

Il serait souhaitable que les assemblées générales soient ouvertes.

Cela permettrait de faire connaître les activités des sections. (Il y a des sections qui le font).

Il ne faut pas oublier que le travail est fait à la base de la section.

Il est important que les élus et personnalités le sachent. Cela permet de mieux faire connaître et de faciliter les rapports élus-militants, (subventions financières, mise à disposition de salles, etc...).

**Pour le Comité Départemental
Le Responsable Départemental
Maurice LEBORGNE**

Congrès Départementaux

Mobilisation générale

En 1984, au Conseil National de Vichy, l'ensemble des délégués a voté les objectifs d'action pour les années 85-86 et 87.

Thème principal : "LE RETOUR AUX SOURCES", avec comme principal support : "Comment guérir pour mieux vivre".

Trois années de réflexion, de travail, d'action, pour mener à bien cet objectif.

1985 : Les journées d'étude, avec pour thème "Avant la cure".

1986 : Les congrès départementaux avec la deuxième partie du plan : "Pendant la cure".

Enfin pour la finalité, en 1987, nous aurons les congrès régionaux avec pour objectif : "Après la cure" et le bilan final de ces trois années d'action.

1986 — CONGRES DEPARTEMENTAUX

Ces congrès doivent être des congrès de masse. Ils doivent entraîner la mobilisation générale de tous les hommes, de toutes les femmes qui mènent le même combat c'est-à-dire la lutte contre l'alcoolisation et la maladie alcoolique.

Ces congrès doivent également rassembler toutes les personnes avec qui nous avons l'habitude de travailler. Il ne faut pas que cette manifestation soit réservée aux seuls membres de Vie Libre. Nous devons aller vers les autres, il faut faire l'ouverture.

Tous les jours on entend dire : l'alcoolisme est un fléau national.

Cela est vrai, mais avant d'être un fléau national, il est d'abord un fléau local, donc il se situe sur notre terrain d'action, c'est là que nous devons mener le combat, sans oublier toute l'action et les démarches à faire au niveau national.

Donc, toutes les structures doivent se mobiliser afin que ces congrès fassent découvrir à tous l'action de notre Mouvement près des malades et de leur famille.

Nous devons également profiter des prochaines campagnes électorales pour nous faire connaître. Notre programme de santé va être réactualisé, il nous servira de carte de visite près des candidats, tant aux élections régionales que législatives.

Il nous faudra profiter de ces rencontres pour inviter toutes ces personnes à assister à nos congrès. Ce sera pour eux le meilleur moyen de découvrir l'action de notre Mouvement.

L'organisation :

La préparation d'un congrès doit se faire en équipe avec un rôle bien défini pour chaque militant.

La réussite d'un congrès est souvent liée à sa préparation matérielle, voici quelques points importants à retenir :

Prévoir le lieu et la date à l'avance en tenant compte des calendriers Vie Libre, sans oublier tous les événements importants programmés dans le département.

— La salle du congrès, sa capacité d'accueil, la sonorisation, les banderoles avec les thèmes du congrès. Pour faciliter l'arrivée des congressistes, il est important de faire un fléchage en ville, pour indiquer la salle de réunion, mais aussi le parking.

— L'accueil : Prévoir une équipe d'hommes et de femmes assez nombreux mais définir le rôle de chacun.

— La salle de réunion : doit être assez grande et si possible avec des tables afin de permettre aux participants de prendre des notes plus facilement. La décoration avec affiches et quelques plantes crée une ambiance.

— Il est important de prévoir le lieu de restauration assez proche de la salle du congrès, car les déplacements trop longs ne permettent pas de respecter les horaires. Prévoir également une salle de garderie pour les enfants avec une équipe pour en assurer l'animation.

— Assurance : se renseigner près d'une compagnie afin d'être couvert en cas d'accident.

— Financement : Vous avez certainement déjà pensé au financement de ce congrès. Si cela n'est pas encore fait n'oubliez pas la rubrique congrès dans votre demande de subvention. Si votre demande est déjà faite sans porter la rubrique congrès, il faut alors faire une demande exceptionnelle.

Les invitations : Il est bon de dresser une liste des personnalités à inviter.

Sur le plan local, ce sont les sections qui invitent toutes les person-

nes des milieux médicaux, sociaux, éducatifs, culturels, les associations, les municipalités.

Le comité départemental invite tous les élus, les responsables d'administration, la justice et toutes les organisations qui ont un rôle à jouer dans le domaine de la santé.

Il faut également inviter la presse locale départementale et la télévision.

Ne pas oublier un stand où les participants trouveront toute la documentation de Vie Libre, y compris notre programme de santé.

Contenu du congrès :

En 1985, les équipes de base, les sections ont réfléchi, travaillé sur le thème "Avant la cure".

Le résultat de ces travaux va servir à établir le rapport moral et d'activités pour l'assemblée générale des sections et des comités départementaux, c'est donc à partir de ces documents que chaque structure pourra préparer son intervention au congrès.

Dans les départements où il y a beaucoup de sections, il faudra répartir peut-être les tâches, c'est-à-dire : une section interviendra sur le médical, une autre sur l'action représentative.

Cela devrait permettre d'éviter les redites, et c'est aussi le moyen de travailler les sujets plus en profondeur.

Un congrès c'est surtout l'occasion favorable pour informer les participants qui en dehors de Vie Libre ont répondu favorablement à notre invitation, de nos revendications tant sur le plan local que départemental.

Ces congrès seront ce que nous les ferons. Si nous sommes bien convaincus de notre guérison, nous serons capables de faire passer ce que nous affirmons depuis 33 ans : que le malade alcoolique est un malade qui peut guérir.

Il faut également que cette manifestation soit l'occasion de resserrer nos rangs avec toujours comme devise :

"Notre force, c'est notre amitié" à laquelle nous devrions ajouter : "L'union fait la force".

Serrons les rangs et mettons en pratique la première pour l'action près des malades et la seconde pour lutter ensemble pour une meilleure justice sociale.

Louis LE BLEVEC.

MOTION INTERNE DU 32^e CONSEIL NATIONAL DES 16 & 17 NOVEMBRE 1985 A DOURDAN

Les 280 délégués rassemblés à DOURDAN les 16 et 17 Novembre 1985, à l'issue du 32^e CONSEIL NATIONAL :

1^o) SE REJOUISSENT

— Du rajeunissement des délégations (avec une présence féminine plus importante).

— Des fructueuses confrontations qui ont permis de faire de nouveaux pas pour la construction d'un Mouvement toujours plus fort, c'est-à-dire :

- Un mouvement fidèle à ses origines populaires et à toutes ses originalités,
- Un mouvement novateur face à l'alcoolisation et à l'alcoolisme qui, en cette fin de 20^e siècle, atteignant plus que jamais les femmes et les jeunes, blessent et tuent sur les routes, peuplent les prisons et multiplient partout les victimes.

2^o) DEPLORENT

A — La crise économique qui, tout en enrichissant un petit nombre, ne cesse de s'aggraver au détriment des plus démunis, (matériellement et moralement).

— La politique d'austérité qui rend de plus en plus difficile l'accès aux soins, créant ainsi une nouvelle discrimination.

B — DEPLORENT aussi :

— Un certain découragement, une démobilitation de militants ("le bénévolat se fragilise").

— Une baisse des adhésions, due, essentiellement, aux non-renouvellements.

3^e) INVITENT...les 19000 membres, militants et adhérents,

— à relancer le travail en équipe à tous les échelons, dans l'amitié, le dialogue et la complémentarité ("Ensemble, avec nos différences, préparons l'horizon 2000").

— à se mobiliser plus particulièrement :

- **pour la guérison et la promotion des femmes malades et des conjoints.**

- **pour une attention plus grande aux jeunes, (en favorisant, sans crainte, leur volonté d'action, leurs idées neuves).**

- **pour la persévérance dans l'action avec les plus démunis (dans les villes, les villages, les prisons, etc...).**

— à intensifier la formation :

- **par les moyens traditionnels : Charte, "Libres", "Agir", réunions mensuelles, journées d'étude, stages, etc...**

- **par une étude approfondie des Statuts et du Règlement Intérieur avec les modifications adoptées au cours de ce Conseil National**

- **...afin que chacun puisse participer davantage au développement d'un Mouvement structuré, dynamique, crédible, fort, jeune, uni... et encore plus utile à la Nation toute entière.**

MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Au cours du 32^e Conseil National des modifications au Règlement Intérieur ont été votées.

Ce nouveau règlement doit être soumis à l'approbation de la Préfecture des Hauts de Seine.

Pour ce faire, il faut du temps.

Vous en recevrez un exemplaire par section aussitôt le tirage fait.

C'est actuellement la période des assemblées générales, il faut commencer à appliquer le nouveau règlement, ce n'est pas difficile, les changements se situent au niveau du Comité de section.

Avant les modifications : le foyer élu au Comité de section n'avait qu'une seule voix pour élire le bureau. Maintenant : les deux cartes roses d'un foyer élu au Comité de section votent séparément, représentant deux voix, toutefois un seul des conjoints aura la possibilité d'accéder à un poste dans le bureau.

Cette disposition s'adresse également au couple (cartes roses) vivant maritalement.

Ce changement doit amener une réflexion avant les assemblées générales.

Un exemple : 4 foyers + 1 isolé élus au Comité de section, cela fait 9 membres, mais dans ce cas, il n'y a que cinq personnes qui peuvent prendre des responsabilités, et ce n'est pas assez pour mettre en place un bureau. C'est pourquoi, il est important de bien préparer vos assemblées générales.

Publications et documentation "Diverses" du Mouvement "Vie Libre"

Voici la nomenclature des documents disponibles au Secrétariat National classés dans les catégories bien distinctes :

(Pour toutes commandes, 1/2 Franco à partir de 400, 00 Francs).

DOCUMENTS VIE LIBRE :

ACTION DE BASE

Une grande espérance ...	0,65
Vie Libre, pourquoi ?	0,75
Lettre aux Epoux	0,70
Des épouses vous parlent	0,65
Un témoignage (Dr Baroukel)	1,00
Pour vous Madame	0,80
Les rechutes	1,00
Conseils aux malades ...	1,25
Nécessité et Cond. Amitié	1,25
LIBRES JEUNES (N° 135)	4,00
AGENDAS 86	11,00
Répertoires	1,00
Un médecin vous parle	1,00
Esprit du Mouvement	1,00
LIBRES Spécial Vert	2,00
LIBRES au numéro (Envoi Groupés)	4,20
Carte Postale Groupe ou Arbre	1,80
Affiche verte "Les Buveurs"	1,50
Affiche Groupe ou Arbre	4,50
Affiche Action au Travail	1,00
Affiche "L'autre Voix"	0,50
Guide Correspondant-diffuseur	10,00

FORMATION

Charte du Mouvement ...	1,70
Histoire du Mouvement	1,70
Thérapeutique VIE LIBRE	2,40
AGIR le numéro	6,75
AGIR l'abonnement	27,00
Pyramide (l'homme/relations)	2,20
Préparation journée d'études	2,00
Relations Médecins-Militants	6,00
Badges (l'unité)	0,50
Audio-visuel (montage)	620,00
Cassette	50,00

ADMINISTRATION

Statuts de Vie Libre	1,80
Règlement Intérieur	1,80
Rôle du Responsable	1,15
Rôle du Secrétaire	1,15
Rôle du Trésorier	1,15

PUBLICATIONS VIE LIBRE :

Livre National : UNE NOUVELLE MANIERES DE VIVRE : 43,00 Frs + Port (9,50). Des témoignages sur la maladie et la guérison - réflexion sur l'action et la prévention - Présentation du Mouvement Vie Libre.

JEUNES ET LIBRES : 35,00 Frs + Port (6,50)

Des expériences et faits d'action témoignant d'une jeunesse face aux problèmes de l'alcool.

Le Comité National a décidé de partager avec les sections, le bénéfice de ces éditions, de la façon suivante :

POUR 10 UNE NOUVELLE MANIERE DE VIVRE

POUR 5 UNE NOUVELLE MANIERE DE VIVRE

POUR 10 JEUNES ET LIBRES ..

POUR 5 JEUNES ET LIBRES .. 1

COMMENT ANIMER UNE ASSOCIATION - Louis RAILLON - Différents aspects juridiques, fonctionnels et humains

L'ALCOOL MENACE SUR L'HOMME - Brochure des Evêques de France, cri d'alarme et réflexion intérieure

LA PROMOTION SOCIALE - Guy THUILLIER - Collection "Que sais-je ?" analyse assez complète des problèmes posés par la promotion des personnes, aux plans, professionnel, humain et culturel

LE SYNDICALISME EN FRANCE - Georges LEFRANC Coll. "Que sais-je ?" présentation de l'évolution du syndicalisme en France et dans le monde, et l'aspect reconnu aujourd'hui de représentativité

LA MEDECINE DU TRAVAIL - Henri DESOILLE - Collection "Que sais-je"

LA MEDECINE PREVENTIVE - Jean ZOURBAS - Collection "Que sais-je ?"

LE FOIE ET SES MALADIES - J. CAROL et Yves HECHT "Que sais-je ?" Le mécanisme du foie et nuisances

LES TOXICOMANIES - A. et M. POROT - Collection "Que sais-je ?"

L'ALCOOLISME - Georges MALIGNAC - Collection "Que sais-je ?" Un bon document sur les éléments sociaux, économiques, politique

LE RISQUE ALCOOL DANS L'ENTREPRISE - L. FAUROBERT - l'observation, les conséquences, les moyens

HISTOIRE D'UN MARIN BRETON - J. Louis LE ROY - C'est la vie d'un homme qui, à cause du rejet de la société, est devenu un malade, sauvé en définitive par son chien et un groupe d'amis

LES ALCOOLISME - Dr GENTIS - avec réserves particulières - s'adressant à des médecins et des travailleurs sociaux

L'ALCOOLISME - Eclairage Alcoolologique - Dr RAINAUT

GUIDE PRATIQUE POUR DEVELOPPER VOTRE ASSOCIATION - Jacques HARMON

L'AMOUR A BOIRE - Jeanine MARRONCLE - Collection Couples et Société

LIBRES TARIFS 86

Abonnement : 40,00frs, l'exemplaire : 7,00 frs

Envois groupés : l'exemplaire : 4,20 frs.



*Le Comité de rédaction
vous souhaite
ses meilleurs vœux
pour l'année 1986*

Supplément à Libres n° 155. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Secrétaire de rédaction : Jamina Allouit. Comité de rédaction : Albert Grelier, Maurice Leborgne, Louis Le Blévec, André Levert, André Puche, Alexandre Roussel. Rédaction-Administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. (1) 47.39.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay cédex. Commission Paritaire CCPPAP 50560.

AGIR